L'aquilon
Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest
Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 25 numéro 47, 3 décembre 2010



La route de glace traversant la rivière Hay et qui relie la promenade Riverview et la réserve de Hay River est ouverte depuis le début de la semaine dernière. Déjà, de nombreux utilisateurs l'ont empruntée! (Photo : Édith V-R)

Procès CSFTNO c. P.C. TNO

Les seules à devoir partager le gymnase des autres

La troisième semaine du procès voit la fin des témoignages avancés par les demandeurs.

Maxence Jaillet

Le 30 novembre 2010, durant les dernières minutes de son interrogatoire, Sophie Call, la directrice de l'école Boréale de Hay River a dévoilé les résultats d'une recherche qu'elle a effectuée après réception de la liste gouvernementale des écoles ténoises n'ayant pas de gymnase. Questionnée par Me Lepage, l'avocat de la Commission scolaire francophone des TNO, Mme Call a mentionné que dix collectivités sur les 33 existantes aux TNO possédaient une école sans gymnase juxtaposé. Par ce fait, Mme Call avouait que les deux écoles francophones des Territoires n'étaient pas les seules à ne pas bénéficier d'un gymnase au sein de leur école. Mais ce qu'a avancé la directrice francophone, c'est que sur ces dix écoles, six avaient un accès exclusif au gymnase communautaire situé le plus souvent en périphérie de l'école. Elle a ainsi dénombré les écoles de Jean Marie River, Nahanni Butte, Wrigley, Colville Lake, Dettah, et N'Dilo comme celles ayant accès à un gymnase qu'elles pouvaient utiliser au fil de la journée, argumentant que ces espaces étaient des installations appartenant aux bandes autochtones locales. Deux autres collectivités, Kakisa et Trout Lake, n'ont quant à elles aucun gymnase au sein de la collectivité. Mme Call a noté que seulement quatorze élèves étaient inscrits à l'école de Trout Lake alors que l'école de Kakissa n'en comptait que neuf. Ainsi, les demandeurs ont démontré que seules Hay River et Yellowknife possédaient une école, en l'occurrence les deux écoles francophones, devant partager l'espace et le calendrier d'un gymnase appartenant à d'autres écoles. L'école Allain St-Cyr de Yellowknife a effectivement accès au gymnase de l'école William MacDonald et au gymnase communautaire du Multiplex, tandis que l'école Boréale a utilisé les gymnases des trois autres écoles de Hay River depuis 2001.

Durant les trois jours d'audience où Sophie Call s'est fait interroger par Me Lepage, la directrice a eu le temps de dresser un portrait des tensions, des conflits qui peuvent se créer entre les écoles du fait de ce partage d'infrastructure. Si elle note un réchauffement des interactions avec l'école intermédiaire Princess Alexandra et l'école secondaire Diamond Jenness, elle a qualifié d'insatisfaisant son accès aux différents gymnases de Hay River. Corroborant ce que l'enseignant d'éducation physique de l'école Boréale avait affirmé la semaine précédente, Mme Call a avoué n'avoir accès au gymnase que lors de la première période du matin pour le primaire et la première période de l'après-midi pour le secondaire. Elle a également mis au fait que les heures d'activités parascolaires, où les élèves de l'école Boréale pouvaient avoir accès au gymnase, n'étaient que rarement à la fin des heures de classe, de 15 h 30 à 17 h, mais le plus souvent de 17 h à 18 h 30, ce qui posait un problème avec plusieurs de ses élèves du secondaire qui ont un emploi en début de soirée.

Pour l'avocat de la défense, Me Faille, ce sera à ses témoins d'attester la véracité de la recherche effectuée par Mme Call sur l'accès exclusif aux gymnases pour les écoles des collectivités ténoises qu'elle a identifiées. Il appellera au cours de cette troisième semaine, sept témoins, dont au moins quatre travaillent pour le gouvernement des TNO.

Procès
Suite en page 2

Procès

Suite de la une

En ce mercredi 1er décembre, la juge Louise Charbonneau a exprimé son inquiétude de ne pouvoir finir ce procès dans les délais alloués, c'est-à-dire jusqu'au 9 décembre. Elle a demandé aux deux parties de prévoir un plan alternatif afin de pouvoir conclure le dépôt des plaidoyers dans un avenir proche. La logistique, les employés de la cour, la disponibilité des avocats et la période des fêtes sont d'autant de facteurs qui pourraient repousser la fin de l'audience de cette double cause au mois de janvier 2011.



Faits divers

Noël au chaud

Le mardi 30 novembre au matin, alors qu'il mangeait son petit déjeuner aux alentours de cinq heures, François Thibault reçoit un coup de téléphone provenant de l'entreprise de sécurité qui veille sur son studio de bijoux. En moins de temps qu'il ne lui faut pour se rendre habituellement au centre-ville de Yellowknife, l'artisan arrive sur son lieu de travail où il est accueilli par la Gendarmerie royale déjà sur place. Il entre dans son échoppe pour découvrir qu'une roche gît sur le plancher au pied d'une fenêtre fracassée. Faisant rapidement le tour de ses présentoirs, François Thibault dénombre trois pièces manquantes à son inventaire. Il en informe la police tout en inspectant la devanture de son magasin où il remarque des traces de pas dans la neige immaculée. Partant de la fenêtre fracassée, ces empreintes traversent la rue pour se rendre devant un hôtel à moins de 50 mètres du studio, exactement là où la GRC venait tout juste d'interpeller un homme de race inuit et qui attend dans la voiture de patrouille. Cette preuve en main, l'agent de police fouille le suspect sous l'œil d'une caméra qu'on a demandé à François Thibault de tenir. La fouille révèle les trois bijoux d'une valeur de 2000 $ qui sont restitués par la suite à son propriétaire. Le cambrioleur qui était connu de la police pour deux autres effractions en capitale ténoise passera, selon un M. Thibaut effaré par la stupidité du voleur, son « Noël au chaud. »

Territoires du Nord-Ouest Assemblée législative
Comité permanent des opérations gouvernementales

Exprimez-vous devant l'Assemblée législative au sujet des lois

Le Comité permanent des opérations gouvernementales, présidé par M. Kevin Menicoche, tient une audience publique pour connaître l'opinion des résidents du Nord sur le projet de loi suivant :

Projet de loi no 17
Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu
Ce projet de loi modifie la *Loi de l'impôt sur le revenu* de sorte à faciliter les prestations fiscales pour enfants qui sont en outre applicables dans les cas de garde partagée. Il ajuste également le crédit d'impôt pour dividendes et les déductions pour les corporations ayant des revenus de placements à l'étranger. Enfin, des modifications mineures mettent à jour ou améliorent la terminologie.

L'audience publique concernant le projet de loi no 17 aura lieu le jeudi 9 décembre 2010, à 12 h 30, dans la salle de réunion A de l'édifice de l'Assemblée législative.

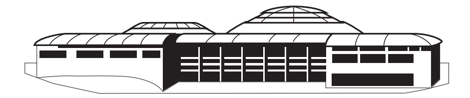
On peut consulter les projets de loi en visitant le site Web de l'Assemblée législative au www.assembly.gov.nt.ca, sous l'onglet Travaux de la Chambre.

Les personnes et les organismes intéressés à se présenter devant le Comité au sujet de ce projet de loi doivent communiquer avec la commis principale dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessous. Les demandes d'aide aux déplacements pour permettre aux demandeurs de se présenter devant le Comité lors de l'audience publique doivent parvenir à la commis principale. Toute demande est sous réserve de l'approbation du Comité.

Pour présenter vos arguments par écrit, pour parler lors des audiences ou pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Jennifer Knowlan
Commis principale des comités permanents et spéciaux
Assemblée législative des TNO
Tél. : 867-669-2241 ou 1-800-661-0784 (sans frais)
Courriel : jennifer_knowlan@gov.nt.ca

Si vous souhaitez vous exprimer en l'une ou l'autre des langues officielles des Territoires du Nord-Ouest, veuillez communiquer avec la commis principale.





Exprimez-vous devant l'Assemblée législative au sujet des lois

Le Comité permanent des programmes sociaux, présidé par M. Tom Beaulieu, tient une audience publique pour connaître l'opinion des résidents du Nord sur le projet de loi suivant :

Projet de loi no 20
Loi modifiant la Loi sur la preuve
Ce projet de loi modifie la *Loi sur la preuve* relativement à l'utilisation, dans le cadre d'une procédure judiciaire, de dossiers d'assurance de la qualité et de renseignements relatifs aux affaires des comités d'assurance de la qualité qui examinent les services de santé.

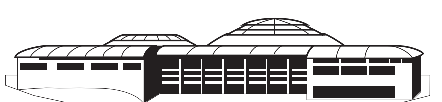
L'audience publique concernant le projet de loi no 20 aura lieu le jeudi 9 décembre 2010, à 14 dans la salle de réunion A de l'édifice de l'Assemblée législative.

On peut consulter les projets de loi en visitant le site Web de l'Assemblée législative au www.assembly.gov.nt.ca, sous l'onglet Travaux de la Chambre.

Pour présenter vos arguments par écrit, pour parler lors des audiences ou pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Gail Bennett
Commis principale aux opérations
Assemblée législative des TNO
Tél. : 867-669-2343 ou 1-800-661-0784 (sans frais)
Courriel : gail_bennett@gov.nt.ca

Si vous souhaitez vous exprimer en l'une ou l'autre des langues officielles des Territoires du Nord-Ouest, veuillez communiquer avec la commis principale.





En collaboration avec Radio Taïga

Décès du Père Jean Pochat-Cotilloux

Le décès d'un francophone remarquable endeuille la communauté de Behchoko. Le Père Jean Pochat-Cotilloux, prêtre catholique du village Tlicho, est décédé le 28 novembre à l'âge de 82 ans.

Après avoir œuvré un certains temps à Fort McMurray, dans le nord albertain, c'est en 1955, à l'âge de 27 ans, que le missionnaire oblat, né en France, arrive aux Territoires du Nord-Ouest. Un an plus tard, il est envoyé dans la collectivité de Behchoko, alors Fort Rae, qui ne comptait à ce moment qu'une douzaine de résidents permanents. Il a demeuré 47 ans de sa vie à Rae, où il a appris en autodidacte la langue tlicho.

Dans les années 1960, il enseigne au Collège Grandin de Fort Smith, un pensionnat indien dont il est considéré comme un fondateur. Il sera l'instituteur d'un grand nombre de leaders autochtones actuels. Il reviendra par la suite à Behchoko.

Jusqu'à tout récemment, il officiait toujours dans cette paroisse ainsi que dans celles de Whati, Wekweeti et Gameti, disant la messe en tlicho.

En 2005, il a été intronisé à l'ordre du Canada par la gouverneure générale Michaëlle Jean. Il était un grand supporteur de l'autonomie politique des Autochtones.

Accident mortel

Un accident de motoneige a causé la mort d'un jeune homme de Yellowknife.

Vers 3 heures du matin, le 27 novembre, la Gendarmerie royale du Canada a reçu un appel concernant une collision impliquant une motoneige sur la rue Taylor.

Sur la scène de l'accident, la police a trouvé un jeune homme de 23 sans vie. Par requête de la famille, l'identité de la victime n'est pas dévoilée.

L'alcool ne serait pas en jeu. Une enquête est ouverte auprès du bureau du coroner.

Portée disparue

Les recherches se poursuivent pour retrouver la jeune Angela Meyer, portée disparue depuis samedi dernier.

Les recherches aériennes et au sol menées mardi n'ont pas porté fruit. Cependant, des indices provenant du public ont convaincu la Gendarmerie royale du Canada de concentrer ses recherches dans les environs des rues Con et Rycon. La jeune femme aurait été aperçue dans ce secteur.

Selon ces indications, il semblerait que Meyer ait changé de vêtements et qu'elle porte désormais des pantalons d'hiver noirs et un manteau rouge ou orange avec des manches noires.

Angela Meyer, 21 ans, est décrite comme une jeune Inuite aux cheveux noirs. Elle mesure cinq pieds et 10 pouces et pèse approximativement 220 livres. Elle souffre d'une maladie mentale. Il est clair qu'à ce point-ci elle n'a plus de médicaments avec elle.

Miltenberger n'ira pas à Cancun

Le ministre de l'Environnement des Territoires du Nord-Ouest, Michael Miltenberger, ne se rendra pas à Cancun au Mexique où se tiendra, la semaine prochaine, la rencontre internationale sur les changements climatiques. Le ministre a confirmé cette information au journal Yellowknifer qui rapporte ses propos.

L'an dernier, le ministre, quatre autres députés et deux employés du gouvernement s'étaient déplacés à Conpenhague, au Danemark, pour une conférence similaire. Cette année aucun élu et un seul employé territorial prendront part au rendez-vous climatique international.

Avec le recul, le ministre juge que la conférence de Copenhague avait été décevante et ne juge plus nécessaire de se rendre à ces événements.

Le voyage de la délégation des TNO à Copenhague avait amputé le trésor public de 55 000 $.

32e AGA de la FFT

« Le modèle fédéral, ça ne marche pas »

Le juriste spécialiste des minorités linguistiques estime qu'un système centralisé de prestation des services gouvernementaux est la meilleure façon de desservir les Franco-ténois.

Batiste Foisy

On aurait presque cru assister aux assises d'une autre organisation. La 32e Assemblée générale annuelle de la Fédération franco-ténoise (FFT), qui se tenait à Yellowknife la fin de semaine dernière, tranchait avec le format auquel on nous avait habitués.

Nouveau président, nouveau logo, nouveau directeur général, nouvelle équipe aussi, l'année 2009-2010 aura été, pour l'organisme porte-parole des francophones des Territoires du Nord-Ouest, marquée par d'importants changements. Le nouveau look coïncide aussi avec un certain réalignement du combat pour les droits de la minorité linguistique. La FFT se retrouve désormais assise autour d'une table de concertation à qui revient la lourde tâche de mettre en œuvre les jugements de la cour, c'est-à-dire d'offrir les services gouvernementaux en français.

« On travaille sur l'offre de communications et de services en français », a simplement dit l'ancien directeur général de la FFT, Léo-Paul Provencher, consultant dans ce dossier.

Le juriste et ancien juge à la Cour suprême du Canada, Michel Bastarache, possiblement le plus éminent spécialiste des droits linguistiques au pays, fait également partie de l'équipe de négociation. Invité à prononcer un discours au bénéfice des délégués, il en a révélé davantage sur ce qui se trame derrière les portes closes.

« Le gouvernement [territorial représenté par cinq sous-ministres] est arrivé à la table avec une liste de points où il y avait des manquements [à la loi] et des actions à entreprendre pour, ni plus ni moins, boucher les trous, a confié Me Bastarache. Ça m'a profondément déçu. »

Pour le juriste, il importe de trouver une façon systémique de se conformer aux exigences de la *Loi sur les langues officielles*, plutôt que de trouver des solutions à la pièce pour chaque service. Il estime que le modèle devra également être réaliste et tenir compte des ressources à la disposition du gouvernement.

Pour arriver à ses fins, le juriste affirme qu'il faut se défaire du modèle fédéral qui, selon lui, est inapplicable à la situation de petites communautés rurales, comme celles des TNO. « Le modèle fédéral ça ne marche pas », constate celui qui avait rédigé dès 1984 un plan de mise en œuvre de la loi territoriale sur les langues très inspiré de ce fameux modèle fédéral.

Un modèle alternatif pour une communauté particulière, Michel Bastarache en a esquissé un. Selon lui, la solution optimale serait d'offrir les services de façon centralisée par une unité expressément dédiée à cette fin dont le personnel parlerait un français impeccable. « Nous allons offrir les services à la population et ça va coûter moins cher », dit-il.

Cela ressemble au modèle de guichet unique proposé par le gouvernement depuis belle lurette. Une comparaison qu'écarte prestement le consultant Provencher. « Ça va beaucoup plus loin que ça », jure-t-il.

Par ailleurs, Léo-Paul Provencher a indiqué qu'après s'être longtemps attardé au cas du gouvernement, il faudra envisager de s'occuper de celui des citoyens francophones eux-mêmes. « Avez-vous l'intention, comme communauté francophone, de demander des services en français? », a-t-il demandé à l'audience. Il estime que des moyens devront être pris pour sensibiliser la population à l'importance de réclamer des services qui seront bientôt dispensés.

« La crainte, a-t-il précisé, c'est que si le gouvernement se conforme [à la loi], les francos vont-ils oser le demander activement? »

Société Radio Taïga

Un nouveau membre associé a été accueilli au sein de la fédération. Il s'agit de la Société Radio Taïga, un organisme sans but lucratif qui prendra charge à compter d'avril 2011 de la station Radio Taïga 103,5 FM, jusqu'ici détenue par l'Association franco-culturelle de Yellowknife..

« En 2011, il va falloir que les membres se concertent », pour le partage de l'enveloppe territoriale, a prévenu le directeur général, Francis Lemieux, dont l'organisation fait face à un accroissement du nombre de membres et des besoins alors que les fonds, eux, stagnent.

Fort Smith

Les regards étaient tournés vers l'Association des francophones de Fort Smith dont la possible disparition avait été envisagée plus tôt durant l'année.

Or, si des turbulences ont secoué la francophonie de la région de Thebacha, Marie-Christine Aubrey était bien là pour la représenter.

« On se réveille à Fort Smith, a-t-elle vigoureusement lancé. On se réveille et on tourne la page sur les deux, les quatre dernières années. »

Larry Jacquart élu

Chose rarissime, des élections ont eu lieu au conseil d'administration.

Le CA de la FFT est formé des présidents des quatre associations régionales qui sont *de facto* administrateurs, d'une présidence territoriale nommée pour deux ans (Richard Létourneau dont le mandat prendra fin en 2012) et de deux vice-présidences. Seuls ces deux derniers postes étaient à pourvoir.

Le poste de première vice-présidente a été accordé par acclamation à Élodie Bedouet, de Yellowknife. Deux personnes convoitaient celui de deuxième vice-présidence : Larry Jacquart (élu) et André Boulanger, tous les deux de Yellowknife.

Prix Jeanne-Dubé

Le prix Jeanne-Dubé, qui récompense un bénévole qui a contribué par son engagement au développement de la francophonie ténoise, a été remis à Anne Church d'Inuvik, une ancienne présidente et fondatrice de l'Association des francophones du delta du Mackenzie.

En lui remettant le prix, le président Richard Létourneau, lui-même résident d'Inuvik, a salué « une deuxième mère », qui donne sans compter pour le bien-être de sa communauté.

Éditorial

D'autres tactiques pour retarder l'inévitable?



Alain Bessette

Il semble que les audiences de la cour dans la cause de la Commission scolaire contre le gouvernement territorial ne pourront se terminer à la date prévue du 9 décembre. Selon toute vraisemblance, les travaux du tribunal ne pourront reprendre cette cause avant janvier 2011.

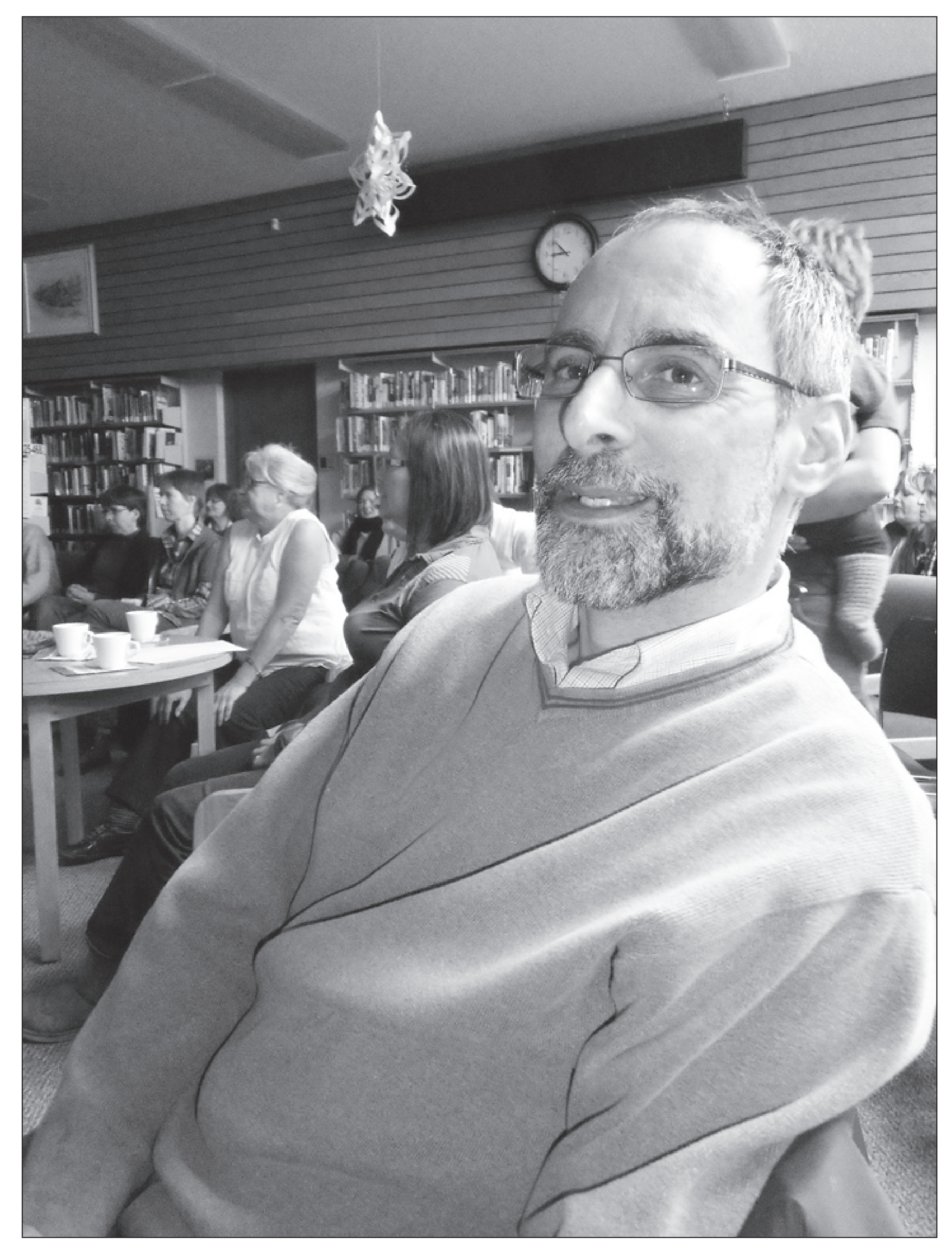
Dans la salle de rédaction, la question s'est posée : s'agit-il d'une stratégie des défendeurs (le gouvernement) pour retarder le processus judiciaire?

Il est impossible de répondre à cette question, mais si le passé est garant de l'avenir, on peut se demander si ce n'est pas le cas.

La crainte est ancrée sur 20 années de cirques judiciaires orchestrés par le gouvernement territorial quand les causes touchent la discrimination ou les droits des minorités. Il y a eu tout le processus de l'équité salariale, où les employées du gouvernement ont dû attendre 10 ans avant la décision finale des tribunaux (de 1990 à 2000). Puis il y a eu la question des services en français, retardés de 1984 à 2001, puis devant les tribunaux de 2001 à 2008. Et il y a eu aussi la question scolaire, qui s'est régulièrement retrouvée devant les tribunaux de 1994 à nos jours.

Dans la plupart de ces cas, les décisions des tribunaux étaient inévitables, mais le gouvernement prenait tous les moyens pour retarder le processus.

Cela nous amène évidemment à la question des coûts de cet entêtement. Combien de millions de dollars des contribuables ténois ont été engloutis dans ces batailles judiciaires? Puisqu'on approche de la période des résolutions du nouvel an, je crois bien qu'on devrait, dès l'an prochain, faire enquête à ce sujet.



Le francophone François Lamy, durant la soirée de musique dédiée aux années 80 et à Neil Young, plus précisément, à la bibliothèque de Hay River, le vendredi 26 novembre dernier. (Photo : Édith V-R)

L'aquilon

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663
Hay River : 77A Woodland Drive, Hay River (TNO)
Tél. : (867) 875-8808
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Maxence Jaillet, Édith Vachon-Raymond
Correction d'épreuve : Anne-Dominique Roy

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. L'Aquilon est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. L'Aquilon est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.







Représentation commerciale nationale
Lignes Agates Marketing
1-866-411-7486



Sensibilisation aux toxicomanies

« Un choix à ne pas faire »

- Brooklyn Harrisson

L'affiche de Brooklyn Harrisson, une élève de 7e année de l'école Boréale, a été choisie par le jury du concours sur la prévention des toxicomanies.

Édith Vachon-Raymond

C'est lors de l'assemblée des élèves du secondaire, à l'école Boréale, lundi dernier, que Brooklyn Harrisson a appris que son affiche avait été choisie par la ville pour être apposée dans les zones antidrogues de la collectivité. « C'est vraiment cool! », a partagé la jeune fille, tout juste après avoir appris la nouvelle.

Sur son affiche, on y voit un jeune garçon qui refuse de toucher à la drogue, Brooklyn explique : « Sa main dit non à la drogue ». La jeune élève raconte avoir voulu passer le message suivant : « La drogue, c'est un mauvais choix et un acte irréfléchi. C'est un choix à ne pas faire! ». L'élève de 7e année ajoute que les gens qui consomment devraient arrêter : « Leurs vies vont complètement changer! ».

Pour Jessica Gilbert, enseignante au secondaire à l'école Boréale, il était important pour ses élèves de participer au concours de prévention des toxicomanies. « La discussion en lien avec ça (le concours) était vraiment importante », dit-elle. « Nous avons aussi discuté de pourquoi certaines personnes consomment et pourquoi d'autres pas », rapporte-t-elle. Selon l'enseignante, leur participation au concours cadrait bien dans son cours de santé : « C'était vraiment une belle discussion! ».

Elle renchérit que les chances qu'une affiche d'un des élèves de sa classe soit choisie étaient très élevées, le jury choisissant une affiche par école et le nombre de participants de l'école Boréale étant très limité. « Je me suis dit que ça valait la peine! », affirme-t-elle. « Il faut dire que je les ai forcés à participer! », lance-t-elle en riant. Ce à quoi s'est empressée de répondre une autre élève de 7e année, Sherisse Bouchard, qui passait au même moment : « Beaucoup d'entre nous voulaient le faire! ». Grâce à leur camarade de classe, Brooklyn, tous les élèves de la classe se verront offrir un dîner pizza et une activité à la piscine par la ville.



L'élève de 7e année, Brooklyn Harrisson, qui s'est vu remporté le concours pour son affiche, et son enseignante, Jessica Gilbert. Bravo Brooklyn! (Photo : Édith V-R)

C'est un jury composé de Jill Taylor, de la Hay River Drug Strategy, du maire de Hay River, Kelly Schofield, et de nul autre que George Chuvalo, un boxeur canadien connu pour son implication dans la prévention des toxicomanies, qui a fait les choix des gagnants. M. Chuvalo était de passage à Hay River pour offrir des conférences sur la drogue, durant la Semaine nationale de sensibilisation aux toxicomanies, du 14 au 20 novembre dernier. Le conseiller de la ville, Kevin Wallington, a expliqué que la ville de Hay River a lancé ce concours pour souligner l'établissement de nouvelles zones antidrogues, dans la ville, afin de lutter contre la consommation de drogues et d'alcool ainsi que le trafic. « Nous voulons mettre l'emphase sur la sécurité des enfants en protégeant les endroits où ils se trouvent en nombre important », a-t-il expliqué, en ajoutant que plus d'actions sont à venir.



Votre santé d'abord… en français encore mieux!

L'alcool et le temps des fêtes

Un grand nombre de personnes qui célèbrent les Fêtes servent de l'alcool. Le suivi de votre consommation d'alcool devient difficile quand il y a des célébrations aux quatre coins de la ville. Une consommation exagérée d'alcool peut nuire à votre santé et avoir des conséquences négatives sur votre vie personnelle, familiale et sociale. Pour conserver une vie heureuse et saine, mettez en pratique ces quelques trucs pour réduire au minimum votre consommation d'alcool durant les fêtes de fin d'année.

1. Pas de vin à table

À table, remplacez la bouteille de vin par un pichet d'eau. Il est trop facile de remplir les verres jusqu'à vider la bouteille. Versez un verre, remettrez le bouchon et rangez la bouteille.

2. Ajoutez de l'eau gazeuse à votre boisson

L'eau gazeuse se mélange bien au vin, au whisky, au cognac, à la vodka et à presque tous les alcools sauf la bière. Ce type de mélange aide à réduire la consommation parce que le gaz étanche la soif.

3. Buvez un grand verre d'eau

Buvez de l'eau ou une autre boisson non alcoolisée avant et après chaque verre d'alcool. Il est garanti que la quantité d'alcool que vous boirez diminuera substantiellement.

4. Donnez-vous des règles

Par exemple, ne buvez qu'un seul verre par jour, consommez seulement la fin de semaine, ou mettez de l'eau gazeuse dans votre vin. Buvez seulement lorsque vous portez vos vêtements de soirée. Affichez votre liste sur la porte du bar ou de la cave à vin.

5. Tenez un carnet de vos consommations

Vous trouverez un exemple de carnet sur le site de l'Institut américain de prévention de l'alcoolisme (www.niaaa.nih.gov). Cette démarche vous fournira des renseignements surprenants et vous aidera à diminuer ou à tout simplement arrêter.

6. Faites la liste des raisons de diminuer

Les raisons peuvent être variées : perdre du poids, dormir mieux, éliminer les maux de tête, accomplir plus de tâches, contrôler votre glycémie, améliorer vos relations sexuelles, travailler avec plus d'efficacité. Affichez la liste à un endroit bien en vue et relisez-la chaque fois que vous avez envie d'un verre.

7. Comptez l'argent que vous dépensez en alcool

Une fois ce calcul fait, engagez-vous à n'en dépenser que la moitié. Placez vos économies dans un compte particulier ou dans le pot à biscuit et utilisez cette somme pour vous payer une gâterie!

8. Mentionnez à vos amis que vous modérez

Habituellement, cela aide les amis à ne pas vous offrir un dernier verre, pour la route…

Source : www.selection.ca : 8 trucs pour consommer moins d'alcool

Sexualité adolescente

Tapis rouge pour le DVD Sexo-Quizz

Des capsules vidéo en français ciblant les jeunes de 13 ans et plus ainsi que leurs parents pour les informer sur la santé sexuelle.

Maxence Jaillet

Trois jeunes franco-ténois ont reçu les applaudissements des nombreux spectateurs présents pour le lancement du DVD Sexo-Quizz qui a eu lieu le 19 novembre dernier. Issu d'une collaboration entre le Réseau TNO Santé et Jeunesse TNO, ce recueil de capsules vidéo, qui portent sur la sexualité des adolescents, a été l'occasion pour plusieurs jeunes des TNO et d'ailleurs au pays de se pencher sur des sujets parfois tabous et d'incarner des personnages dans cette production afin de transmettre de l'information tout en s'amusant.

Jamie Cannell, Mikaëla Smith et Cliff Tuyishime (le président de Jeunesse TNO) se sont avoués heureux et fiers d'avoir participé à un tel projet. Selon eux, après la distribution, ou pourra utiliser ce DVD pour engager le dialogue entre les jeunes, entre les jeunes et leurs parents, ou en classe. Pour Jamie Cannell, c'était important de faire rire pour transmettre cette information sérieuse. Il incarne d'ailleurs le personnage qui déroute le plus par ses réponses machistes et stéréotypées lorsqu'il prend part à un faux jeu télévisé sur la santé sexuelle. « La maturité, quand on aborde la sexualité, ça va vraiment loin », dit-il en avançant que c'est mieux d'être informé et d'avoir confiance lorsque l'on commence à avoir des relations sexuelles.



Jean de Dieu Tuyishime, le coordonnateur du Réseau TNO en Santé présente les trois acteurs franco-ténois présents lors du lancement de DVD Sexo-Quizz: Mikaëla Smith, Jamie Cannell, Cliff Tuyishime. (Photo : Maxence Jaillet)

La mère de Jamie, présente lors du lancement, affirme aimer l'idée et le concept de cette production. Kate Cannell avance que la plupart des adolescents n'ont aucune idée de comment se comporter en rapport à leur sexualité. « C'est bien aussi pour les parents, pour faciliter le dialogue. Il est important d'avoir des discussions en avance pour les préparer. C'est pour ça qu'on est là, n'est-ce pas ? Les préparer et les laisser aller! », suggère-t-elle.

Le président de Jeunesse TNO, Cliff Tuyishime a aussi participé au tournage des capsules et incarne un personnage qui a les bonnes réponses à tout. En entrevue sur le thème de l'évolution des rapports sexuels, il fait une association entre les goûts sexuels et les goûts culinaires, mentionnant que tous les goûts pouvaient évoluer avec le temps et les expériences. Il remarque toutefois qu'une mauvaise expérience sexuelle peut être plus marquante qu'un plat que l'on n'apprécie pas. « Les gens doivent faire attention, et doivent se respecter. Il ne faut pas faire quelque chose que tu n'aimes pas et en parler à ton partenaire. Finalement, tout se résume à une bonne communication entre les partenaires », conclut-il.

La coordonnatrice de Jeunesse TNO, qui est également la scénariste et la réalisatrice des capsules, détaille que pour ces jeunes, ce qui ressort le plus de cette expérience de production c'est le sentiment de fierté d'avoir complété quelque chose de concret ayant un impact sur d'autres jeunes. « Nous avons fonctionné de façon professionnelle au niveau du tournage, pour qu'ils acquièrent une véritable expérience de production. Les jeunes se sont vraiment investis dans ce projet innovateur qui traite de sujets lourds de façon humoristique », explique Rachelle Francoeur.

Le DVD compte cinq capsules entièrement produites aux Territoires du Nord-Ouest.

Le Nunavoix

Le souffle francophone du Nunavut

Volume 9, numéro 36 - 3 décembre 2010



Il s'agit de la dernière édition du Nunavoix pour l'année 2010. La direction vous souhaite de Joyeuses fêtes!



Photo : Carrefour Nunavut

Carrefour Nunavut a maintenant pignon sur rue

Les nouveaux bureaux de Carrefour Nunavut - une OBNL nunavoise impliquée dans l'employabilité, le tourisme responsable et l'économie citoyenne - ont été inaugurés cette semaine, à l'édifice 723, à Iqaluit.

Éditorial

Le mot de la fin



Caroline Pelletier

Je n'ai jamais aimé les adieux. Dans quelques heures, ce sera la fin d'une aventure qui aura duré plus de deux ans à la direction des médias franco-nunavois. Et comme si c'était hier, je me rappelle ce qui m'a amené à Iqaluit le 28 août 2008. Et de la question à 100 piasses que plusieurs m'avaient posée à mon arrivée – et que l'on me pose encore à l'occasion : qu'est-ce qui t'a amenée à Iqaluit ? À la veille de mon départ de l'Association des francophones, je me souviendrai toujours que c'est l'amour qui m'a amenée en sol nunavois. Alors à Montréal, j'avais eu le coup de foudre pour le poste que j'occupe encore pour quelques heures.

C'est le travail, le défi de porter les médias franco-nunavois plus loin encore, qui avait réveillé l'aventurière et passionnée en moi. Comme défi, je n'aurais pu trouver mieux. J'en aurai vu de toutes les couleurs, et j'aurai appris à réagir à toutes sortes de situations inimaginables en un peu plus de deux ans.

Voilà, je m'étais donné deux ans ; juste assez de temps pour pouvoir rencontrer les objectifs que je m'étais fixés et pas trop pour ne plus vouloir repartir. Il est vrai que je suis tombée en amour une seconde fois lorsque j'ai découvert Iqaluit, sa communauté multiculturelle et la richesse d'une société encore toute jeune qui a des rêves plein la tête et le cœur. Contribuer au développement et à l'épanouissement du Nunavut, voilà ce qui aurait pu me faire décider de rester.

Je ne peux cesser de penser à toutes ces personnes exceptionnelles qui sont passées dans ma vie d'Iqalummiut, celles qui y sont encore, et celles que j'aurai la chance de connaître avant de quitter pour de bon. Parmi celles-ci, André Samson, un ancien animateur à CFRT, qui me disait qu'Iqaluit était comme un microcosme, où l'on rencontre des gens de partout au Canada, et de partout au Nunavut, j'ajouterais. C'est sans doute de là que vient cette diversité si riche, raison qui fait souvent que l'on décide de rester, du moins plus longtemps que prévu.

J'aime raconter que je ne sais pas de quoi sera fait mon après-Iqaluit. Après avoir découvert le Nord, l'idée de retourner au Sud me fait frissonner. Bien que je ne sois pas encore fixée, je prévois rester dans le Nord, car on retrouve ici une chaleur humaine qu'on ne retrouve pas au Sud. Merci pour ces belles années. Puis parce que je n'aime pas les adieux, je vous dis à bientôt.

Pour un retour au travail en douceur

Caroline Pelletier

À compter de janvier 2011, la Fédération du travail des Territoires du Nord (NTFL), en collaboration avec la Workers' Safety & Compensation Commission (WSCC), proposera des formations sur le retour au travail, un pas à la fois. « Back to work, one step at a time », un programme visant à favoriser le retour au travail progressif des travailleurs après un accident, une maladie ou encore, un congé de maternité, sera offert gratuitement aux travailleurs des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut.

Les responsables de sa mise en place étaient à Iqaluit la semaine dernière afin de démontrer aux employeurs la pertinence d'instaurer un tel programme au sein de leur entreprise. « Il s'agit de tout faire pour ne pas perdre son personnel qualifié, ce qui est encore plus important dans le Nord », insiste Kathryn Paton, coordonnatrice du projet. Par ailleurs, la perte de personnel constitue une perte énorme pour les entreprises, tant au niveau du roulement du personnel, de la satisfaction de la clientèle, qu'en formation et en assurances.

Les premières formations, d'une durée de 1 à 3 jours, seront données à Iqaluit et Rankin Inlet, en janvier et avril 2011, ainsi qu'à Yellowknife, en janvier, février et mars. On peut s'inscrire et obtenir des informations supplémentaires, en visitant le site de la NTFL au www.ntfl.yk.com.

Petites annonces communautaires

Défilé du Père Noël

Départ du stationnement de l'école Nakasuk le samedi 4 décembre dès midi. Le défilé se temrine à l'aréna des Jeux d'hiver de l'Arctique, où les enfants pourront rencontrer le Père Noël!

Atelier « Écris une lettre au Père Noël »

Les Amis de la bibliothèque d'Iqaluit invitent les enfants de tous les âges à venir écrire au Père Noël ce samedi 4 décembre de 13h30 à 15h30 à la bibliothèque (#220). Que ce soit, en inuktitut, en anglais ou en français, des bénévoles seront là pour donne run coup de main! N'oubliez pas une enveloppe pré-adressée pour que le Père Noël vous réponde!

Concert de Noël à l'école francophone

L'École des Trois-Soleils tiendra son traditionnel concert de Noël le jeudi 9 décembre à 19h

Réseau de santé en français du Nunavut

Le Résefan remercie ses membres pour leur participation active aux activités de badminton et baignade cet automne. Surveillez le retour des activités en 2011 au www.resefan.ca.

D'ici là, joyeux temps des fêtes!

Fermeture du Franco-Centre

L'Association des francophones du Nunavut prend congé durant le temps des fêtes! Veuillez noter que le Franco-Centre sera fermé du 22 décembre au 5 janvier inclusivement. Au plaisir de vous accueillir à nouveau en 2011!

Le Nunavoix



Adresse : C.P. 1799 Iqaluit, NU, X0A 0H0
Tél. : (867) 979-4606 poste 24
Téléc. : (867) 979-0800
Courriel : cpelletier@nunafranc.ca

Rédactrice en chef :
Caroline Pelletier

Le Nunavoix est un journal hebdomadaire réalisé par Nunafr@nc communications et est distribué grâce à l'aimable collaboration de L'Aquilon.

Pour collaborer au Nunavoix en tant que journaliste ou photographe ou pour inscrire vos activités dans nos petites annonces communautaires, veuillez communiquer avec nous au (867) 979-4606 poste 24.

Découvrez-nous sur le web :
www.lenunavoix.ca

Division à Ottawa au sujet de la mission afghane

Danny Joncas

OTTAWA – Depuis que son gouvernement a annoncé que le Canada demeurerait en Afghanistan jusqu'en 2014, afin notamment d'y former des soldats afghans, le premier ministre Stephen Harper doit répondre à de nombreuses questions en provenance du Nouveau Parti démocratique (NPD) et du Bloc québécois, qui réclament que la question du prolongement de la mission afghane soit débattue à la Chambre des communes.

Les conservateurs, qui bénéficient de l'appui des libéraux, répètent toutefois que comme il s'agira d'une mission de non-combat, le gouvernement peut se prévaloir de son pouvoir exécutif sans avoir à tenir un vote en Chambre sur le prolongement de la mission. Cet argument est soulevé chaque jour lors de la période de questions quotidienne en Chambre alors que le NPD et le Bloc martèlent que Stephen Harper a toujours maintenu que si la mission devait se poursuivre au-delà de la date prévue du retrait des troupes de février 2011, la question ferait l'objet d'un vote au parlement.

« Le premier ministre a promis pendant la campagne électorale que l'envoi de nos militaires à l'étranger ferait l'objet d'un vote à la Chambre des communes. Il y eu un vote en 2006, puis en 2008, mais voilà que le gouvernement s'allie aux libéraux pour briser la promesse de respecter le droit des Canadiens, celui de laisser le parlement décider si nous mettrons nos militaires en danger », insiste le chef néo-démocrate Jack Layton.

« En mai 2006, le premier ministre disait qu'il y aurait un vote pour tout déploiement de troupes à l'étranger, combat ou pas. Est-ce qu'il va au moins tenir cette promesse et faire en sorte qu'il y ait un débat et un vote en Chambre sur le prolongement de la mission en Afghanistan, et ce, peu importe la forme que celle-ci prendra? », demande pour sa part le chef bloquiste Gilles Duceppe.

Dans le camp du gouvernement conservateur, on maintient cependant qu'une mission de non-combat, tel que ce doit être le cas de 2011 à 2014, n'a pas à faire l'objet d'un vote à la Chambre des communes.

« À la Chambre des communes, nous n'avons jamais tenu de vote au sujet de missions qui excluent le combat. Que les choses soient claires. La mission que nous acceptons de poursuivre exclut le combat. Nos soldats formeront le personnel afghan sur les bases et dans des salles de classe. Il n'y a pas d'ambigüité à ce sujet », indiquait le premier ministre Harper le 16 novembre dernier, tout en assurant que « la mission jusqu'en 2014 sera une mission de non-combat ».

En fait, lorsqu'il a confirmé que le Canada demeurerait en Afghanistan plus longtemps que prévu, le gouvernement canadien a précisé qu'après 2011, la mission canadienne se concentrerait à Kaboul et qu'elle viserait quatre grands objectifs qui sont :

- investir dans l'avenir des enfants et des jeunes Afghans au moyen de programmes de développement dans les domaines de l'éducation et de la santé;
- renforcer la sécurité, la primauté du droit et le respect des droits de la personne, notamment en mettant jusqu'à 950 formateurs à la disposition des Forces de sécurité afghanes;
- favoriser la diplomatie à l'échelle régionale;
- contribuer à la prestation d'aide humanitaire.

Concours de l'entrepreneuriat des TNO

CDÉTNO honore les entrepreneurs francophones

Le Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest (CDÉTNO) a lancé sa seconde édition du Concours de l'entrepreneuriat des TNO, le 30 novembre dernier. Une occasion en or pour souligner l'importance des entrepreneurs francophones au territoire.

Édith Vachon-Raymond

« C'est de souligner la contribution de leur travail et de démontrer l'importance des retombées de leur travail dans l'économie canadienne, et plus précisément, ténoise », partage Élodie Bedouet, analyste à l'innovation et aux communications du CDÉTNO. Mme Bedouet insiste qu'il ne faut pas voir ce concours comme une compétition, mais comme une reconnaissance.

Lancée en 2009, la première édition du concours territorial a eu de belles répercussions sur les entreprises gagnantes, soutient Mme Bedouet. Cette année, la même formule sera utilisée : quatre catégories de reconnaissance. Le changement? « Les catégories sont les mêmes, à l'exception que nous avons mis l'emphase sur le tourisme (dans une des catégories) », affirme l'analyste du CDÉTNO. Elle présente ce changement comme une adaptation réaliste du fait que le tourisme occupe une grosse part de l'économie, partout au pays. Les quatre catégories sont donc les suivantes : une catégorie spéciale TNO où une entreprise artistique sera honorée, une catégorie pour les entreprises de services (domaines du design industriel, des sites Web, de la communication marketing, de l'expertise-conseil, des écotechnologies, du courtage, de la vente au détail), une catégorie pour les entreprises de tourisme et une dernière pour les microentreprises. Pour être éligibles au concours, les entreprises devront être sur pied depuis trois ans déjà aux TNO. Mme Bedouet précise qu'à la dernière édition, plusieurs entreprises avaient été freinées par ce critère : « Cette année, on espère vraiment pouvoir les recruter! ».

Les entreprises gagnantes seront dévoilées lors d'un banquet qui se déroulera le 29 janvier prochain, à l'Assemblée législative de Yellowknife. Mme Bedouet



Sylvie Francoeur et Gordon Van Tighem

annonce d'ores et déjà que le service de traiteur sera exécuté par le Chef Pierre. Le CDÉTNO a aussi fait appel à ASCADOS pour le service. « C'est pour encourager ces jeunes entrepreneurs francophones! », explique Mme Bedouet. Cette dernière est toujours en attente de confirmation quant aux artistes qui égayeront cette soirée par leur musique. Les billets de cette soirée seront offerts au grand public.

« C'est une façon aussi de faire prendre conscience aux hommes d'affaires, aux élus, aux politiciens et aux citoyens (ça sera ouvert au public) que les entrepreneurs contribuent beaucoup à l'économie », explique-t-elle au sujet de ce banquet festif.

Les entrepreneurs ont jusqu'au 7 janvier 2011 pour soumettre leur candidature. De plus, le CDÉTNO offre un service aux entreprises qui désirent obtenir de l'aide à l'élaboration de leur dossier de candidature. « On leur donne toutes les clés pour participer! », lance Élodie Bedouet, qui espère attirer plus de participants cette année. Il est possible d'avoir plus d'information sur le concours sur le site du CDÉTNO : www.cdetno.com.

Petites annonces

Chambre à louer

Chambres meublées (avec lit double, télé, commode). Libres : 1er décembre et 1er janvier. Laveuse-sécheuse. Internet non inclus. À deux pas de la piscine Ruth Memorial. Transport matinal vers le centre-ville possible. Non allergique aux chats. Non fumeur. Secteur Lanky Court. 650 $ par mois. Annie 920-0359 après 18h00.

Travail à temps partiel

Recherche gardienne qui serait disponible à tous les jours pour venir chercher nos enfants (Pré-maternelle et 1ère année) à 3 :15- 3 :30PM et les garder chez elle ou chez nous jusqu'à notre retour du travail (retour +/- 5 heures). Si intéressée, veuillez contacter Julie au 765-0054.

Astrologie/horoscope

15 MINUTES GRATUITES au 1-866-9MEDIUM. *CONNEXION MEDIUM* la référence en voyance pour des milliers de Québécois satisfaits. 2.59$/min www.ConnexionMedium.ca 1-900-788-3486, #83486 Fido/Rogers/Bell, 24h/24 7j/7

Cours d'anglais

La Fédération Franco-Ténoise recherche un professeur pour donner des cours d'anglais à des francophones au Service Immigration.
Pour plus d'informations, contactez Vincent Méreau au 867-920-2919 poste 255.

Services légaux

Si vous desirez obtenir des services légaux en francais : Matte Legal Services est une firme d'avocat qui offre des services en français. Matte Legal Services est situé à Fort Simpson. Boîte Postale 124, Suite 158, 9925-102 Avenue, Fort Simpson NT X0E 0N0
Tél. : 1 867 695 3388 Fax : 1 867 695 3389. Courriel rockmatte@gmail.com

Bénévoles recherchés

Radio Taïga est constamment à la recherche de bénévoles pour prendre part aux activités de la radio : animation radiophonique, technicien en radio, levée de fonds, aide à la librairie de CD, etc. Il s'agit d'une excellente occasion d'apprendre les rudiments du fonctionnement d'une radio. Au besoin, une formation est offerte. Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter Pierre au 766-5172.

Petites annonces

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada, Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au 1-800-267-7266, par courriel à petitesannonces@apf.ca ou visitez le site Internet www.apf.ca et cliquer sur l'onglet PETITES ANNONCES.



Workers' Safety & Compensation Commission | Commission de la sécurité et de l'indemnisation au travail

Vérificateur interne

Yellowknife, TNO
SR#10/39NT

Le traitement varie entre 48,11 $ et 55,99 $ l'heure (soit environ entre 93 814 $ et 109 180 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nous pouvons prendre en considération les demandes d'affectation provisoire. La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi.

Date limite : **Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé**.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ, en prenant soin d'inscrire le numéro de concours **SR#10/39NT**, à l'adresse suivante :

Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs des TNO et du Nunavut
Section des ressources humaines
Center Square Tower, 5e étage, C. P. 8888
Yellowknife NT X1A 2R3
Tél. : 867-669-4414 ou 1-800-661-0792 (sans frais)
Fax : 867-873-4596 ou 1-866-277-3677 (sans frais)
Courriel : resumes@wscc.nt.ca

Si vous voulez en savoir davantage sur cette offre d'emploi ou sur les perspectives de carrière à la CSTIT, visitez notre site web au www.wscc.nt.ca

Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pendant six mois pour des postes semblables.

La CSTIT est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois.

Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.

Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une invalidité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.

Notre mission : Encourager la sécurité en milieu de travail et s'occuper des travailleurs blessés.



Préposé aux soins des résidents pour la Northern Lights Special Care Home

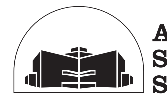
Fort Smith, TNO
Deux postes à durée indéterminée

Le traitement initial est de 27,95 $ l'heure (soit environ 54 503 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 943 $.

N° du concours : 8206 **Date limite :** 10 décembre 2010

Posez votre candidature en ligne au :
www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel médical, Édifice Laing, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une invalidité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.*
- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ce concours pour pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.hr.gov.nt.ca/employment*



ADMINISTRATION DE SANTÉ TERRITORIALE STANTON

Infirmière auxiliaire autorisée – Médecine

Yellowknife, TNO
Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 33,43 $ l'heure (soit environ 65 189 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 8212 **Date limite :** 10 décembre 2010

Infirmière autorisée – Soins de longue durée

Yellowknife, TNO
Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 36,62 $ l'heure (soit environ 71 409 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 8213 **Date limite :** 10 décembre 2010

Infirmière autorisée – Équipe volante

Yellowknife, TNO
Poste à durée indéterminée

Le poste est réservé aux personnes résidant dans un rayon de 25 km de Yellowknife.

Le traitement initial est de 40,13 $ l'heure (soit environ 78 254 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 8214 **Date limite :** 8 décembre 2010

Infirmière autorisée – Obstétrique

Yellowknife, TNO
Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 40,13 $ l'heure (soit environ 78 254 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 8215 **Date limite :** 8 décembre 2010

Posez votre candidature en ligne au :
www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel médical, Édifice Laing, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une invalidité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.*
- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ces concours pour pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.hr.gov.nt.ca/employment.*



Conseiller en santé mentale et en toxicomanies

Norman Wells, TNO
Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 40,13 $ l'heure (soit environ 78 254 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 15 430 $.

Nº du concours : 8211 **Date limite :** 13 décembre 2010

Conseiller en santé mentale et en toxicomanies

Deline, TNO
Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 40,13 $ l'heure (soit environ 78 254 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 19 492 $.

Nº du concours : 8217 **Date limite :** 13 décembre 2010

Posez votre candidature en ligne au :
www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel médical, Édifice Laing, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une invalidité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.*
- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ces concours pour pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.hr.gov.nt.ca/employment*

Le Canadien de Montréal

Un bon mois de novembre



Alain Bessette

30 novembre 2010 – En raison de mon horaire, je n'ai malheureusement pas pu regarder aucun des trois derniers matchs du club. Il s'agissait de deux victoires (Los Angeles et Buffalo) et une défaite (Atlanta). Cela place le club au troisième rang de sa conférence et au premier rang de sa division avec cinq points d'avance sur Boston qui a cependant deux matchs en main.

Le club vient de traverser un très bon mois de novembre avec une fiche de huit victoires et cinq défaites. Cela lui donne maintenant un total de 15 victoires, huit défaites et une défaite en période supplémentaire (31 points au classement).

Les deux visages du club

Au plan offensif cette saison, le club ne fait peur à personne. Voici quelques statistiques intéressantes qui illustrent cette affirmation.

Il n'y a que deux statistiques où le club fait bonne figure. Le club se situe au sixième rang pour son ratio de buts comptés et accordés à forces égales, soit 1,21. Donc, en moyenne, le club compte un but de plus tous les cinq matchs qu'il n'en accorde à forces égales.

Le club se situe au 11e rang pour la moyenne de lancers au but par match (31,2).

Mais là s'arrête le portrait positif des prestations du club en attaque.

Le club occupe le 20e rang pour son taux de réussite en avantage numérique (15,6 %) et pour la moyenne de mises en jeu gagnées (49,3 %).

Finalement, il est au 23e rang pour la moyenne de buts comptés par match à 2,50.

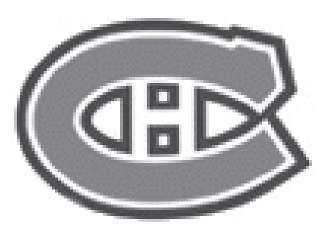
Avec cette attaque peu étincelante, comment le club fait-il pour se retrouver au cinquième rang dans l'ensemble de la ligue pour le nombre de points au classement?

Grâce à sa défensive!

Je ne répéterai pas les statistiques de Carey Price, une partie importante de la prestation défensive du club. Mais quelques statistiques générales du club évoquent bien la position enviable du club au classement général.

La seule statistique moins reluisante en matière défensive est celle de la moyenne de lancers accordés. Le club est au 18e rang de la ligue avec 30,9.

Le club est au premier rang de la ligue pour la moyenne de buts alloués par matchs avec une moyenne de 1,96. En terme absolu, le club est au 2e rang avec seulement 47 buts accordés depuis le début de la saison. Le club est également au 2e rang pour son pourcentage de réussite en désavantage numérique avec 90,1 %.



Durant toute sa carrière, Jacques Martin a été identifié comme étant d'abord un entraîneur à caractère défensif. Et après plus d'un an à la barre de l'équipe, il semble que cette étiquette soit appropriée, mais que les partisans du club ne peuvent se plaindre étant donné les excellents résultats obtenus par l'équipe en appliquant le système de jeu de Martin.

Affaires autochtones

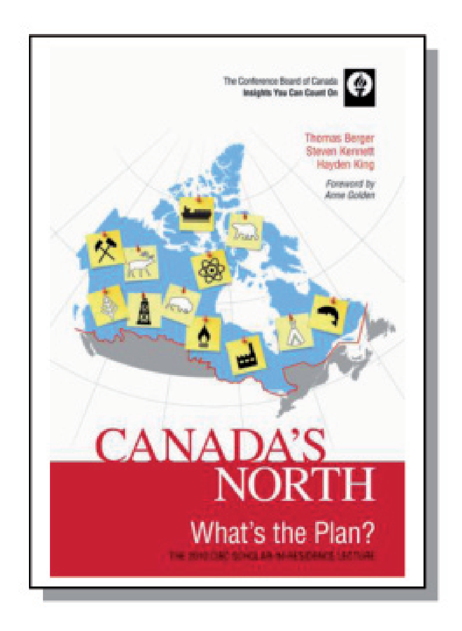
Préservez-les

Thomas Berger donne son avis sur les aménagements du territoire dans le Grand Nord.

Maxence Jaillet

Thomas Berger, le même qui a conduit la Commission d'enquête sur le pipeline de la vallée Mackenzie aux TNO en 1974, vient de participer à la rédaction d'un livre sur l'efficacité de l'aménagement du territoire dans le Grand Nord canadien. Le livre est intitulé *Canada's North: What's the plan?* Dans cet ouvrage, trois chercheurs invités par le Conference Board du Canada en 2010 livrent leur avis sur cette question. Pour Thomas Berger, qui, en 1977, a recommandé un moratoire de 10 ans sur la construction du pipeline afin d'accorder le temps nécessaire au règlement des revendications territoriales aux TNO, il est nécessaire de préserver les aménagements du territoire qui ont apporté des bénéfices importants aux différents peuples autochtones du Grand Nord canadien. « Depuis ces 35 années, les plans d'aménagement du territoire ont amorcé des revendications territoriales mises en place dans le Grand Nord », a-t-il déclaré lors d'une conférence au sujet du livre à Whitehorse au printemps dernier. En entrevue avec *L'Aquilon*, il reconnaît avoir lancé une boule, il y a trente ans, qui continue toujours de rouler. « En tant qu'observateur, je vois que les plans d'aménagement du territoire ont fonctionné et ont apporté des bénéfices aux peuples autochtones », avance-t-il contre les arguments des deux autres auteurs, qui veulent soit améliorer, soit se débarrasser des plans d'aménagement du territoire dans le Grand Nord.

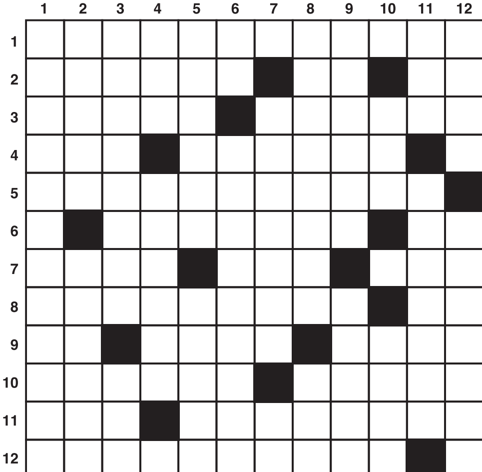
« Plusieurs peuples autochtones, en commençant par les Inuvialuits en 1984, ont réussi à mettre en œuvre leur revendication territoriale. Par la force des choses et grâce aux négociations, revendications territoriales et aménagement du territoire sont devenus un peu la même chose. Toutefois, certaines ententes n'ont pas encore abouti, mais certains bénéfices sont déjà apparus, par exemple la Première nation Deh Cho, qui a réussi à étendre la protection de la Nahanni sans avoir réglé ses revendications territoriales », note Thomas Berger, précisant que c'est normal que les choses se fassent sans précipitation vu la longue portée des ententes signées.

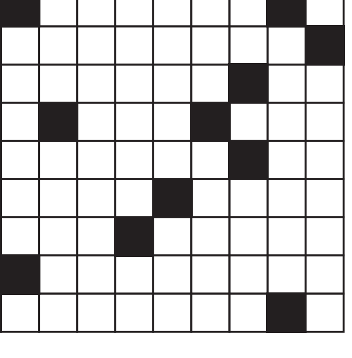


MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 124





HORIZONTALEMENT

1- Ouvrage où l'on expose l'ensemble des connaissances universelles.
2- Huile obtenue par distillation des fleurs. – Infinitif. – Démonstratif.
3- Troisième jour de la décade du calendrier républicain. – Crier d'une voix aiguë.
4- Masse de pierre. – Blanc d'argent.
5- Enfoncement du globe oculaire dans l'orbite.
6- Manque d'énergie. – Doublée.
7- Grand bassin. – Saison. – Préposition.
8- Personne qui fomente un soulèvement populaire spontané. – Divinité grecque.
9- Dans la marge. – Ville de Belgique. – Argents.
10- Désert de sable de l'Arabie. – Possessif.
11- Époque. – Fortunée.
12- Art de coordonner des actions pour atteindre un but (pl.).

VERTICALEMENT

1- Commences (que tu...) à exécuter.
2- Il condamna à mort les riches citoyens pour alimenter le trésor de l'État. – Dans le Puy-de-Dôme.
3- Anneau cartilagineux de la base du larynx. – Épée.
4- Semi-consonne sonore. – Pneumothorax artificiel.
5- Lieu commun. – Groupe d'oasis du Sahara.
6- Mesure chinoise. – Tenailler.
7- Petits profits illicites. – Doublée.
8- Petite boîte à pilules. – Monnaies roumaines.
9- Humaniste hollandais (1469-1536). – D'une couleur noire.
10- Architecte américain. – Enduits.
11- Dans ce pays. – Meuble.
12- Irlande. – Galons des képis.



RÉPONSE DU NO 123

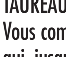


Horoscope

SEMAINE DU 5 AU 11 DÉCEMBRE 2010

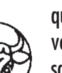
BÉLIER





Vous êtes dans une période où tout vous donne confiance en vous. Certaines peines du passé ne reviendront plus jamais dans votre existence. Vous en serez très étonné. Continuez de vous sentir très bien.

TAUREAU



Vous commencez à comprendre certaines choses qui jusqu'ici n'avaient pas d'importance pour vous. Vos valeurs humanitaires sont très puissantes. Vous avez des possibilités formidables d'accomplissement personnel.

GÉMEAUX



La planète Neptune fait que vous êtes dans une période de grande hésitation; ce qui vous semblait simple dans le passé le devient moins maintenant. Faites attention à tout ce que vous promettez aux autres.

CANCER



Vous avez besoin de savoir si les sentiments que vous vivez sont vraiment partagés avec la personne que vous aimez. Vous le saurez bientôt. Plusieurs choses deviendront vraiment plus faciles à vivre pour vous.

LION

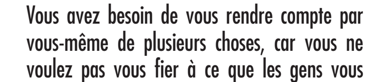
Lion

Voici une semaine qui vous apprend à vous faire confiance, mais aussi à agir avec une grande transparence. Soyez très franc dans tout ce que vous aurez à dire, surtout au sujet des émotions.

VIERGE



Cette semaine, la planète Vénus vous apportera beaucoup de popularité, surtout dans le domaine sentimental. Vous êtes vraiment apprécié de ceux qui vous entourent, et sachez que votre magnétisme est présentement très grand.



BALANCE



Vous avez besoin de vous rendre compte par vous-même de plusieurs choses, car vous ne voulez pas vous fier à ce que les gens vous disent. Vous avez l'impression que la frivolité ne fait pas partie de votre vie.

SCORPION



Vous êtes dans une période qui demande beaucoup d'adaptation. La Lune fait que vous avez à faire face à des choses auxquelles vous ne vous attendiez pas, mais cela vous tient très jeune sur le plan de l'esprit.

SAGITTAIRE



Vous êtes dans une phase de votre existence où plusieurs choses doivent être mieux comprises. Cela ne vous touche pas personnellement, mais tout ce que vous vivez a beaucoup de répercussions dans la vie de la personne que vous aimez.

CAPRICORNE



Vous êtes très sûr de votre manière de travailler. Vous accordez beaucoup de valeur à votre succès personnel mais vous savez aussi respecter la réussite des autres. Ainsi, vous vous éloignez des conflits.

VERSEAU



Vous allez vers des choses qui vous apporteront énormément de puissance d'action. Vous êtes capable de faire face avec courage à tout ce qui peut vous y obliger. Cela est vraiment capital dans votre existence.

POISSONS





Vous allez vers des situations où vous aurez le goût de connaître des choses nouvelles, surtout dans le domaine des voyages. Cela vous apportera beaucoup de connaissances inattendues. De grands changements s'en suivront pour vous.